

Formation pédagogique générale

UE 27

CATEGORIE : PEDAGOGIQUE

SECTION : Instituteur Primaire

OPTION :

Année : BLOC 3

Acronyme : NPU32FPG

Langues d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS JODOIGNE
Chaussée de Tirlemont, 85 - 1370 Jodoigne

Enseignant responsable : COLLIN C. - catherine.collin@cnldb.be

Autre(s) enseignant(s) de l'UE : GIOVINE A. - aurelie.giovine@cnldb.be

Nombre d'heures : 80 h

Nombre de crédits : 5 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : 1

Période : Q3

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Instituteur Primaire** est capable de :

- concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
- créer et développer un environnement propice à stimuler des interactions sociales et le partage d'expériences communes
- développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- travailler en équipe, entretenir des relations avec les familles, l'institution et de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- agir et faire agir de façon éthique, démocratique et responsable
- mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- s'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.

Autres connaissances ou compétences prérequis :



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Formation à la neutralité :

Objectifs :

- Maîtriser les valeurs fondatrices de la neutralité en Communauté française (Déclaration des droits de l'homme, Constitution Belge, Décrets Neutralité du 31/03/1994 et 17/12/2003);
- Développer une réflexion ouverte en cohérence avec les principes de la neutralité dans l'enseignement de la Communauté française;
- Acquérir une démarche favorisant une neutralité positive;
- Faire preuve d'une attitude empreinte d'ouverture et de respect dans les discussions autour de diverses thématiques, d'actualité notamment.

Contenu :

- Première partie du cours : notions fondamentales, approches philosophiques et juridiques de la neutralité, la neutralité dans l'enseignement. Cette première partie est basée sur le livre « Enseignant et neutre : les obligations en Communauté française de Belgique », sous la direction de B. Wiame (2009). Bruxelles : De Boeck;
- Deuxième partie du cours : réflexions en grand groupe autour de thématiques abordées par Nadia Geerts dans son ouvrage « La neutralité n'est pas neutre » (2012) ainsi que sur base de faits d'actualité, de réflexions citoyennes (discrimination, préjugés, etc.);
- Troisième partie du cours : présentation par les étudiants d'une thématique de leur choix qui sera abordée sous un angle faisant apparaître une neutralisation de point de vue et réflexion en grand groupe sur la manière d'aborder ces thèmes en classe (stage et future pratique).

Etude critique des grands courants pédagogiques :

Objectifs :

- Pouvoir définir et critiquer les grands courants pédagogiques et plus particulièrement ceux qui influencent la pédagogie contemporaine.
- Analyser des pratiques pédagogiques actuelles à la lumière de concepts théoriques dans le but de pouvoir argumenter ses propres choix pédagogiques.

Contenu :

- La pédagogie traditionnelle
- Les pédagogies nouvelles, l'Ecole Nouvelle
- Les grands pédagogues : Steiner, Montessori, Decroly, Freinet, Oury, ...
- La pédagogie institutionnelle
- Apprendre par le jeu
- La pédagogie par projet.

Sociologie et politique de l'éducation :

Objectifs :

- comprendre le système éducatif belge
- apporter une réflexion critique sur le monde scolaire
- analyser les politiques éducatives, leurs constructions et leurs effets sur le parcours scolaire de l'élève

Contenu :

- construction historique du système éducatif belge et de la formation des réseaux
- lois, décrets et circulaires en matières d'enseignement
- place de l'école dans la société: politique scolaire et ses enjeux, inégalités et échec scolaire
- analyse des acteurs et pratiques: programme et évaluation, rôle de la famille...



Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Formation à la neutralité :

Exposés, lectures d'articles, séminaires en grand groupe, réflexions en petits groupes, analyse de documents vidéo.

Etude critique des grands courants pédagogiques :

Exposés, analyses et échanges des pratiques observées lors des stages pédagogiques, alternance de moments de construction individuelle, en petits groupes et de moments collectifs de structuration, réflexion élargie et recherche en groupe à partir des notes de cours et de lecture d'articles.

Sociologie et politique de l'éducation :

Cours ex-cathedra illustré par des documents et les pratiques des étudiants lors de leur stage.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session				
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral	
								Présence obligatoire				Non récupérable				
Formation à la neutralité	20	2	0%	0%	0%	0%	0%	Présence obligatoire				Non récupérable				
Etude critique des grands courants pédagogiques	30	1	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%
Sociologie et politique de l'éducation	30	2	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	100%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

La Formation à la neutralité n'est pas récupérable, la présence au cours étant obligatoire.

Justifier la NR en 2de session :

si la note obtenue à l'UE est inférieure à 10/20 et que l'étudiant obtient dans l'une des composantes de l'UE un minimum de 10/20, cette note pourra être reportée.

Informations complémentaires :

Le cours de Formation à la Neutralité est évalué de manière qualitative. La présence à toutes les séances de cours est requise pour attester de la participation de l'étudiant. Une appréciation présentielle est attribuée.



Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de **Formation à la neutralité**, l'étudiant est capable de :

- Développer une réflexion ouverte en cohérence avec les principes de la neutralité dans l'enseignement de la Communauté française
- Acquérir une démarche favorisant une neutralité positive
- Faire preuve d'une attitude empreinte d'ouverture et de respect dans les discussions autour de diverses thématiques, d'actualité notamment.

À l'issue du cours de **Etude critique des grands courants pédagogiques**, l'étudiant est capable de :

- Pouvoir définir et critiquer les grands courants pédagogiques et plus particulièrement ceux qui influencent la pédagogie contemporaine.
- Analyser des pratiques pédagogiques actuelles à la lumière de concepts théoriques dans le but de pouvoir argumenter ses propres choix pédagogiques.

À l'issue du cours de **Sociologie et politique de l'éducation**, l'étudiant est capable de :

- comprendre le système belge et la question des réseaux en Belgique
- analyser les enjeux liés aux politiques éducatives
- réfléchir au rôle de l'enseignant et à son action dans le parcours scolaire des élèves
- se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Formation à la neutralité :

Notes de cours disponibles sur le campus numérique.

Etude critique des grands courants pédagogiques :

Notes de cours disponibles sur le campus numérique.

Sociologie et politique de l'éducation :

Syllabus présenté sur le campus numérique.

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Formation à la neutralité :

- Geerts, N. (2012). La neutralité n'est pas neutre ! Bruxelles : La Muette
- Rogers, C. (2005). Le développement de la personne. Paris : Dunod
- Sous la direction de B. Wiame (2009). Enseignant et neutre : les obligations en Communauté française de Belgique. Bruxelles : De Boeck.

Etude critique des grands courants pédagogiques :

- Alexandre, D. (2010). Anthologie des textes clés en pédagogie. Issy-les-Moulineaux : ESF Editeur.
- Beauté, J. (2008). Courants de la pédagogie. Lyon : Chronique Sociale.
- Commission communautaire française / COCOF (2008). L'école et la ville. Dossier 4. Les pédagogies nouvelles. Bruxelles : COCOF, Secteur Activités parascolaires.
- Houssaye, J. (1995). Quinze pédagogues. Textes choisis. Paris : Armand Colin.
- Viaud, M-L. (2013). Montessori, Freinet, Steiner...une école différente pour mon enfant ? France : Nathan.

Sociologie et politique de l'éducation :

Sources bibliographiques (ouvrages, articles) présentées durant le cours